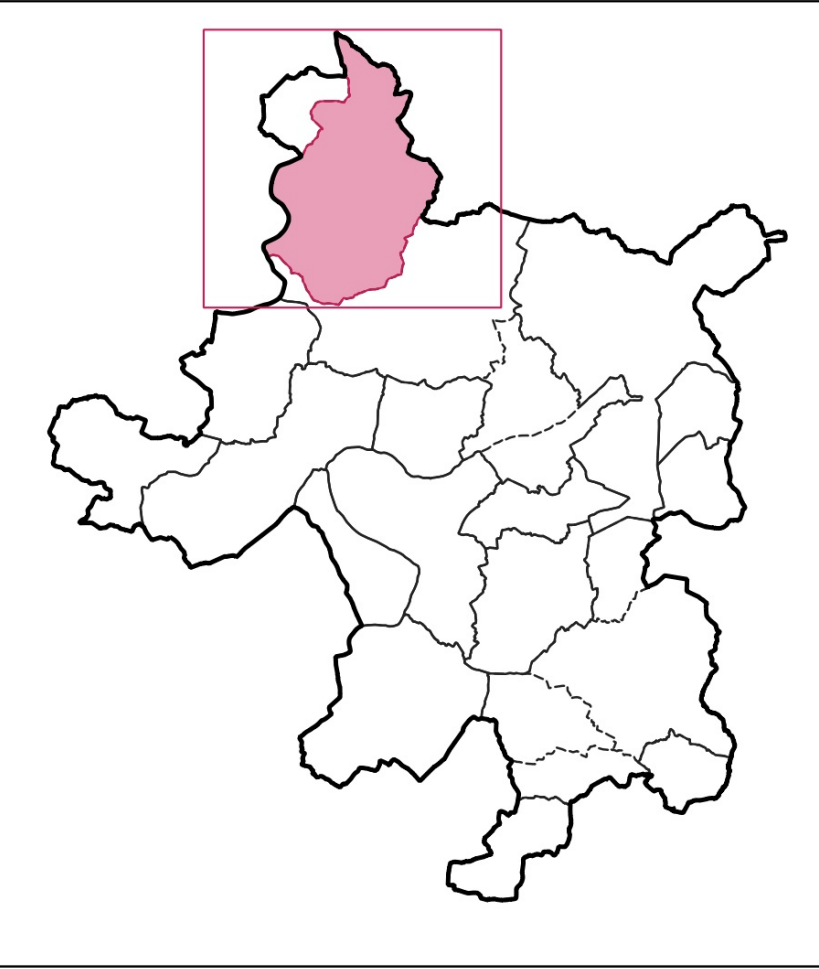


4a1 - PLAN DES SERVITUDES

MORANNES SUR SARTHE-DAUMERAY

Morannes

Prescription	Arrêt	Approbation
ÉLABORATION	20/06/2019	07/11/2024



0 250 500 m



ANJOU
LOIR &
SARTHE
communauté de communes

aura
agence d'urbanisme
de la région angevine

- AC1: Monuments historiques classés et inscrits
- AC2: Protection des sites classés et inscrits
- AC4: Sites patrimoniaux remarquables
- AS1: Conservation des eaux
- EL3: Halage et marchepied
- EL7: Alignement des voies publiques (donnée manquante)
- EL11: Interdiction d'accès aux routes express et déviations (donnée manquante)
- I1: Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- I3: Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- I4: Lignes électriques
- PM1: Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) - zone bleue
- PM1: Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) - zone rouge
- PT1: Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (donnée manquante)
- PT2: Réseaux de télécommunications (donnée manquante)
- PT3: Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques (donnée manquante)
- T1: Voies ferrées
- T4: Balisage aéronautique (donnée manquante)
- T5: Dégagement aéronautique (donnée manquante)
- T7: Extérieur des zones de dégagement (donnée manquante)
- T8: Protection des installations de navigation et d'atterrissage

